

FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE



RHONE

Publié le 28 août 2025

Délibération du Conseil Municipal du 25 août 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19
Présents : 17
Pouvoir : 1
Votants : 18

Date de Convocation du Conseil Municipal :

19 août 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq août à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Etienne DUVAL Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE et Frédérique MOULIGNEAU.

Excusées : Sandra LEZIN (pouvoir donné à Etienne DUVAL) et Chani PETIT.

2025-45 Délibération relative à la modification du tableau des emplois (création, modification et suppression de postes)

Rapporteur : Diogène BATALLA

Afin de faciliter l'avancement des dossiers, un poste de chargé de projets a été créé par délibération 2023-54 pour recruter un agent sur un grade de technicien en catégorie B.

Afin de pérenniser l'emploi de l'agent recruté, il est nécessaire de créer un poste de technicien principal 2^e classe en catégorie B.

Pour simplifier les formalités administratives, il est proposé d'ouvrir le poste sur le cadre d'emploi de technicien en catégorie B, ce qui permet de recruter un technicien, un technicien principal 2^e classe ou un technicien principal 1^{ère} classe.

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-23 du Code Général de la Fonction Publique,

VU le tableau des effectifs de la commune ;

VU les délibérations de création, suppression, modifications de poste prises précédemment ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **DE CREER** un emploi à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025 dans le cadre d'emploi des techniciens en catégorie B ;
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au chapitre 012 du budget de la commune ;
- **DE FIXER** le tableau des emplois comme dans le tableau ci-après à compter du 1^{er} septembre 2025.

Postes permanents				
Filière	Catégorie	Grade	Horaire	Nombre de postes
Emploi fonctionnel	A	directeur général des services	35h	1
Administrative	A	attaché principal	35h	1
Administrative	C	adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	35h	1
Administrative	C	adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35h	1
Administrative	C	adjoint administratif	35h	3
Technique	A	ingénieur principal	35h	1
Technique	B	cadre d'emploi technicien *	35h	1
Technique	B	technicien	35h	2
Technique	C	agent de maîtrise principal	35h	1
Technique	C	agent de maîtrise	35h	1
Technique	C	adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35h	1
Technique	C	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35h	2
Technique	C	adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	33h	1
Technique	C	adjoint technique	35h	4
Technique	C	adjoint technique	26h00	1
Médico-social	C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	35h	1
Médico-social	C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	33h	1
Médico-social	C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	32h	1
Médico-social	C	ATSEM	33h	1
Sécurité	C	brigadier police	35h	1
Sécurité	C	gardien de police	35h	1
Sécurité	C	garde champêtre chef	17h30	1
Culturelle	B	assistant de conservation du patrimoine	35h	1
Culturelle	B	assistant d'enseignement artistique	8h	1
Culturelle	B	assistant d'enseignement artistique	3h	1
Sportive	B	éducateur sportif	3h	1
Animation	C	adjoint d'animation	19h	1
Animation	C	adjoint d'animation	16h	1
Animation	C	adjoint d'animation	13h	1
Animation	C	adjoint d'animation	9h	1
Animation	C	adjoint d'animation	8h	2

Postes non permanents				
Filière	Catégorie	Grade	Horaire	Nombre de postes
Médico-social	C	ATSEM	35h	1

Le Maire
Diogène BATALLA



Le secrétaire de séance
Léo MOLINIE

